

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.S.A. D'AMENEE D'EAU DE ROUILLAS BAS ET DU LOT

COMMUNE D'AYDAT

L'an deux mil seize
Le vingt-quatre Septembre
A dix heures trente

Au foyer de Rouillas-Bas, est réunie l'assemblée des propriétaires du réseau d'eau de l'A.S.A. sur convocation du syndicat en date du 05 Septembre 2016, pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 28 Novembre 2015,
- Rapport d'activités 2015,
- Rapport financier 2015,
- Fixation du prix de l'eau pour la facturation 2017,
- Ratification du Règlement

Sont présents ou représentés les membres suivants :

BONATON DUPONT Jean Philippe – BRELURUT Alain – CAMPING LA CLAIRIERE –
CELLIER Jacques – DE FIGUEIREDO José – DESSEUX Jean Michel – ESPOSITO PICKAERT
Louis – FRAISSE Jacques – FREDOT Bruno - GAULOIS Jérôme – GIBERT Samuel – GOLEO
Jacques - GOLEO Valérie – INTSABY Marie France – MERCIER Jean – MIOCHE Jean Michel –
MIOCHE Yves – MOREL Jean Paul – ROSSIGNOL Jean Marc – ROUX GIBERT Anne –
SAUTAREL Jean François – M. SOULIGOUX représentant BOURDIAU Andrée –VAUBOURG
Murielle – VENISSE Jean Stéphane

Le quorum n'est pas atteint à 10 heures 30. L'assemblée peut se réunir valablement car l'information pour la seconde réunion, à 10 h 45, a été réalisée dans les conditions prévues à l'article 7c des statuts.

▪ **Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 Novembre 2015 :**

Monsieur le Président GIBERT Samuel donne lecture du procès-verbal de la précédente assemblée générale.

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

▪ **Rapport d'activités 2015 :**

Le Président rend compte de l'activité de l'A.S.A. pour l'année 2015 au cours de laquelle il y a eu beaucoup de casses, notamment liées aux travaux d'enfouissement des réseaux (2 réparations en Février rue Mercier, puis sur le chemin entre Rouillas Bas et le Lot), 1 autre réparation sur 1

branchement rue de la Vachère (branchement inconnu auparavant), 1 fuite chemin de Montredon en Mai (PVC éclaté).

Il est donné acte à l'unanimité de la présentation de ce rapport d'activités.

▪ **Rapport financier 2015 :**

Monsieur le Président donne lecture des comptes de l'année 2015 conformément aux deux tableaux annexés.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

▪ **Fixation du prix de l'eau pour la facturation 2017 :**

Il est proposé d'appliquer les conditions de tarification suivantes pour 2017 (sans changement par rapport à 2015) :

- Abonnement annuel : 16,40 €
- 1^{er} branchement (habitation) : 320,00 €
- 2^{ème} branchement (jardin) : 55,00 €
- Prix du m³ d'eau : 0,42 €

Cette tarification est votée à l'unanimité.

▪ **Ratification du règlement :**

Il est présenté le projet de mise à jour du Règlement.

Le Règlement est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 05.

Le Président

Samuel GIBERT